

Laïcité à l'école : les enseignants en première ligne

Selon une enquête du Comité national d'action laïque, un professeur sur dix témoigne de contestations

Laïcité falsifiée, laïcité instrumentalisée, laïcité contestée... Entre l'école et le principe républicain érigé au XIX^e siècle, au fondement de notre système éducatif, l'histoire récente n'est pas simple à raconter. En donnant la parole à plus de 1500 enseignants sur le sujet – un échantillon de 650 professeurs sondés par l'IFOP du 8 au 11 janvier, un autre de 999 longuement interviewés –, le Comité national d'action laïque (CNAL), fédération de cinq organisations impliquées de longue date sur le terrain de l'éducation (dont la Ligue de l'enseignement), a deux ambitions : nourrir de faits et de témoignages un débat rythmé par les polémiques – sur le voile, les repas sans porc, les enseignements contestés –, et jauger le plus objectivement possible un phénomène de contestation prompt à toutes les instrumentalisation.

L'enquête que dévoile le CNAL, mercredi 13 juin, à l'occasion d'un colloque à Paris que le ministre de l'éducation a promis de venir conclure, se concentre sur ceux qui, de la primaire au lycée, sont en première ligne face aux « atteintes à la laïcité », selon l'expression en vigueur.

Les ZEP surexposées

Les résultats, dont *Le Monde* a pu prendre connaissance, ne dessinent pas une école à feu et à sang : à peine plus d'un enseignant sur dix témoigne de contestations « régulières » et/ou « de temps en temps » de la loi du 15 mars 2004 sur le port de signes religieux, ratio qui dépasse néanmoins un sur trois dès lors que sont intégrées les atteintes occasionnelles.

Au fil des chiffres, une différence très nette se dessine entre l'expérience faite de ces contestations dans les établissements relevant de l'éducation prioritaire et celle dans les établissements lambda. Les mises en cause de la loi atteignent, en REP (label qui a succédé, en 2014, à celui de ZEP), un « score préoccupant » pour le CNAL, qu'elles soient le fait d'élèves (34 % contre 9 % hors REP), de parents (22 % contre 8 %) ou même d'autres per-

sonnels de l'éducation (23 % contre 6 %). D'autres contestations y sont aussi plus marquées, autour des questions de restauration scolaire, des fêtes religieuses ou des sorties par exemple.

L'enquête tire la sonnette d'alarme sans verser dans le fatalisme : dans la quasi-totalité des cas (97 %), le dialogue a suffi à résoudre les tensions, disent les enseignants, et le climat scolaire est très majoritairement jugé apaisé

Plus du tiers des sondés reconnaissent s'être déjà autocensurés en classe pour éviter des incidents

(91 %). Moins du cinquième des sondés pour qui la laïcité fait l'objet de contestations ont eu recours à des procédures disciplinaires. Reste que, dans le même temps, plus du tiers de ces enseignants reconnaît s'être déjà autocensuré en classe pour éviter des incidents – plus de la moitié en éducation prioritaire.

La loi d'orientation votée sous la gauche, à l'été 2013, a réaffirmé parmi les missions de l'école la transmission du principe de laïcité. Dans le sillage des attentats de 2015, l'institution a sonné la mobilisation : « *L'école est et sera en première ligne, avec fermeté, discernement et pédagogie, pour répondre au défi républicain* », martelait alors la ministre de l'éducation, Najat Vallaud-Belkacem. Son successeur, Jean-Michel Blanquer, a renchéri dans cette logique, installant un « conseil des Sages » de la laïcité, déployant des « unités laïcité », distribuant un « livret laïcité », promettant une « hot line » laïcité...

« Tendance au renforcement »

Sur le plan rhétorique, le message est clair : l'éducation nationale ne laissera rien passer. Sur le fond

– quelles sont les difficultés sur le terrain et comment les enseignants y font face –, un certain flou demeure : dans un récent entretien à *L'Express*, M. Blanquer a d'ailleurs promis un « diagnostic » à la fin de l'année.

Le CNAL l'a donc devancé, en dressant la liste, à partir des déclarations d'enseignants, d'une douzaine de « cadres » de contestations différents. Entre les cours d'histoire-géographie, les plus fréquemment cités (35 % des enseignants concernés par des contestations) et les ateliers technologiques ou professionnels (6 %), trouvent place les séquences de sport (32 %), l'enseignement du fait religieux (27 %) ou encore les cours de sciences (22 %). « *Des exemples que l'on ressasse depuis le rapport Obin de 2004 [rapport des inspections générales] auquel j'avais moi-même participé*, rappelle Jean-Paul Delahaye, président du CNAL et vice-président de la Ligue de l'enseignement. *Il était temps d'actualiser le tableau pour qu'il soit plus conforme à ce que vit, en 2018, la communauté éducative.* »

Parmi les situations problématiques actuelles se distingue ainsi l'enseignement moral et civique (20 %), cette « morale laïque » introduite par l'ex-ministre de l'éducation, Vincent Peillon, dont M. Delahaye fut l'un des plus proches conseillers. La mixité filles-garçons fait aussi l'objet de débats (22 %). Mais ce sont les temps de recueillement, comme les minutes de silence post-attentats, qui ont provoqué, après l'enseignement de l'histoire, les mises en cause les plus fréquentes (33 %).

La proportion des enseignants constatant une recrudescence de ces mises en cause ne dépasse pas celle pour qui la situation paraît stable (42 % versus 44 %). Il n'empêche : les enseignants évoquant un « reflux » sont très minoritaires (14 %), signe, selon le CNAL, d'une « tendance au renforcement » de ces phénomènes.

Tenter un état des lieux n'est pas simple, la méthodologie retenue étant toujours l'objet de critiques, ce que n'ignorent pas les auteurs

de l'enquête : « *Face à des propos*

qui dérangent en classe, il faut faire le distinguo entre ce qui relève de la contestation avérée et de la provocation adolescente, ce qui s'explique par l'ignorance, la méconnaissance, les croyances ou l'endoctrinement », observe Remy-Charles Sirvent, secrétaire du SE-UNSA et du CNAL.

Refus implicites

Mais « *le plus dangereux* », pour ce professeur des écoles, c'est « *quand l'élève se mure dans le silence, quand il ne revendique rien mais n'en pense pas moins, et qu'il y a impossibilité de débattre* ». L'un des points-clés du rapport parlementaire sur la prévention de la radicalisation remis, le 16 mai, par les députées Sandrine Mörch (LRM) et Michèle Victory (Nouvelle Gauche) va dans ce sens : « *Rien n'est pire que lorsque les enfants ne s'expriment pas*. » Des refus implicites qui échappent au recensement.

Faut-il, dès lors, s'étonner que 59 % des enseignants sondés estiment la laïcité en danger ? Le ratio est élevé mais en retrait du reste de l'opinion publique : 72 % des Français partagent ce constat, selon l'IFOP. Le corps enseignant se distingue, aussi, dans son analyse de la situation : lui invoque en premier lieu la montée des communautarismes, quand les Français citent la place croissante des religions et le port de signes religieux.

« *Les enseignants doivent être considérés comme des lanceurs d'alerte*, reprend Jean-Paul Delahaye. *A l'heure où l'on se gargarise de vivre ensemble, eux sont à l'avant-poste pour faire le constat que les jeunes sont de plus en plus dans le côté à côté, voire dans le face-à-face.* » Pour que leurs réponses pédagogiques s'améliorent et s'uniformisent, pas de recette miracle, disent les enseignants, mais de la formation – le « *nerf de la guerre* » –, encore jugée très insuffisante. Et une « *mise en cohérence de la laïcité dans la société et de la laïcité à l'école* », plaide le CNAL. Sur ce plan-là aussi, beaucoup reste à faire. ■

MATTEA BATTAGLIA

Le dialogue au cœur de toute réponse pédagogique

Le millier de témoignages recueillis par le Comité national d'action laïque souligne la nécessité d'impliquer les élèves lors des débats

Ce que regrettent les enseignants quand les atteintes à la laïcité s'invitent dans le débat public, c'est la mise en accusation, récurrente, de l'école. « Une jupe trop longue, une mère voilée, et le même refrain politique résonne, observe un enseignant en lycée, refrain laissant entendre que nous avons baissé la garde, voire renoncé. » L'enquête du Comité national d'action laïque (CNAL), dans son volet qualitatif, montre précisément l'inverse: sans nier les difficultés, elle détaille les réponses pédagogiques que les enseignants déploient et qui permettent, dans la très grande majorité des cas, de réduire voire de résoudre les tensions.

Le millier de témoignages anonymes recueillis, les auditions d'experts pointent un préalable: impliquer les élèves pour faire vivre la laïcité. Au primaire, il peut s'agir de conseils d'élèves, ces temps d'échanges appréciés de tous, des « bancs de amitié » permettant de résoudre les conflits, et de tout projet autour des notions de respect (« pas d'insultes en récré, pas de moqueries en classe »), ou sur l'égalité entre filles et garçons.

En collèges et lycées, même dynamique: instaurer des temps d'échanges, permettre aux élèves de parler de leurs origines culturelles et religieuses – « par exemple quand ils racontent des événements de leur vie en dehors de l'école, mariage, baptême, fête de l'Aïd, etc. », témoigne un professeur. L'enseignant est là en appui pour expliquer, rappeler le respect de chaque pratique, croyance (ou non-croyance) et fait culturel, et veiller à une ouverture sur toutes les cultures. Des outils proposés par l'institution, la communauté éducative s'en empare à des degrés divers. La charte de la laïcité est plus utilisée au primaire (66 %) que dans le secondaire (58 %). La journée du 9 décembre ne suscite d'« actions spécifiques » que dans une petite minorité d'établissements. Les enquêteurs du CNAL se font d'ailleurs les relais d'une certaine saturation des enseignants. « Journée sida », « don du sang », « journée handicap », « journée harcèlement »...

« Citoyenneté de proximité »

Des activités impliquant les parents d'élèves sont également saluées. Fête de Noël multicultu-

relle, cafés des parents, marche de la paix, arbre de la laïcité planté avec les familles, rédaction d'une charte du parent accompagnateur... « Beaucoup d'initiatives nous sont remontées, y compris dans les zones où se cristallisent les problèmes », souligne le président du CNAL, Jean-Paul Delahaye, en rappelant que « même face aux situations les plus problématiques, un point fait l'unanimité: le dialogue apaise ».

Ce sont les enseignants qui en parlent le mieux. « Au sein des classes, le dialogue apaise quand on explique pourquoi les musulmans et les juifs ne mangent pas de porc, témoigne l'un d'eux. Cela

apaise quand les enfants de cultures religieuses différentes peuvent expliquer leur vie. » Même chose avec les adultes, parents ou personnels éducatifs.

« En conseil d'école, il y a eu quelques parents d'élèves qui revendiquaient qu'au restaurant scolaire la viande soit toujours séparée du reste de la nourriture, car elle n'était pas halal, raconte un enseignant. Mais comme il y a déjà la possibilité de substitution du porc et de repas végétarien, les parents en question n'ont pas insisté. »

Un autre professeur fait état d'un « souci résolu avec une jeune femme en service civique qui voulait porter le voile ».

Le dialogue n'est pas, pour autant, la « négociation de ce qui n'est pas négociable », racontent ces enseignants. « Pour la visite d'église, l'enfant [qui ne voulait pas y entrer] n'a pas eu le choix. »

Idem pour cette mère qui voulait « aller à la piscine pour accompagner (...) en refusant de retirer sa grande robe, alors que le règlement indique qu'on ne peut approcher le bassin en vêtement ».

« Enseigner la laïcité est, en un sens, plus difficile que d'enseigner les mathématiques ou le français, fait valoir un inspecteur. C'est un geste qui s'ancre dans l'idée civique (...) Chaque élève doit être acteur. » « Il faut s'éloigner d'un rapport dogmatique [à la laïcité] ou il n'y aurait pas matière à discuter, pour développer un rapport épistémique au savoir », insiste un enseignant-chercheur auditionné. Ce même expert défend un néologisme: la mitoyenneté. « La citoyenneté est un trop grand mot à l'échelle des enfants, c'est une difficulté. Il faut développer la mitoyenneté, une citoyenneté de proximité. » ■

M. BA.

1 Un enseignant sur trois face à des contestations

La loi du 15 mars 2004 encadrant, en application du principe de laïcité, le port d'un signe ou d'une tenue révélant une appartenance religieuse dans les écoles, collèges et lycées publics, fait-elle l'objet de contestations parmi les élèves ou les adultes dans votre établissement ?

Oui, régulièrement Oui, de temps en temps Oui, rarement Non, jamais

De la part de...

... certains élèves 3 12 23 62 %

... certains parents d'élèves 3 8 25 64 %

... certains enseignants ou d'autres personnels 1 9 10 80 %

2 Restauration et fêtes religieuses catalysent la contestation

Dans votre établissement scolaire, des incidents liés à la contestation du principe de laïcité se produisent-ils ?

Autour des questions de restauration scolaire 4 8 26 62 %

A l'occasion d'une fête religieuse ou d'un rituel religieux 3 9 20 68 %

A l'occasion des sorties scolaires 2 7 21 70 %

3 Les contestations influencées par l'actualité

De façon générale, les contestations du principe de laïcité vous semblent-elles ces dernières années... ?

Influencées par l'actualité nationale ou internationale 42 % 44 14

En augmentation Stable En diminution

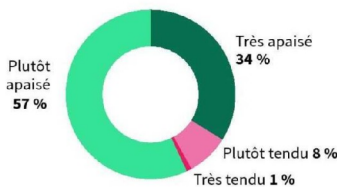
4 Très peu d'enseignants formés

Avez-vous déjà bénéficié d'une formation continue sur la laïcité ?



5 Un climat scolaire apaisé

Diriez-vous que le climat scolaire autour de la laïcité est aujourd'hui, dans votre établissement... ?



27 % des enseignants inquiets face à l'adhésion aux valeurs de la République

Concernant l'adhésion des élèves et des familles aux valeurs de la République, êtes-vous... ?



Echantillon de 650 enseignants, représentatif de la population des enseignants du public, enseignant du primaire au lycée. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas. Le sondage a été réalisé en ligne, du 8 au 11 janvier 2018.

SOURCE : IFOP « LES ENSEIGNANTS ET LA LAÏCITÉ » INFOGRAPHIE LE MONDE